

La cité à la pointe des gérontotechnologies

récompense Alors que débute la Semaine bleue consacrée aux seniors, la Ville a été distinguée pour son implication au quotidien pour cette population

Les aînés sont au centre des préoccupations de la Ville de Menton. Le véritable combat mené par le Centre communal d'action sociale (CCAS), dirigé par David Claude, le démontre au quotidien. Et la qualité de ces aides a récemment été récompensée par le renouvellement de la norme NF « *services aux personnes à domicile* ». Rien d'étonnant, donc, à ce que la Cité des citrons ait postulé au concours national des villes Pôles d'excellence territoriaux 2010, dont le thème était « *Les aînés au coeur de nos villes et de nos territoires* ». Et Menton s'est, une nouvelle fois, distinguée en remportant le prix spécial Gérontotechnologies. L'offre de la municipalité s'est diversifiée autour de trois grands projets : Menton Plus, qui concerne les loisirs et la culture, Menton Solidaire, dont les objectifs sont centrés sur la cohésion sociale intergénérationnelle, et, enfin, le projet « *TIC (1) et Maintien à domicile* ». Et c'est ce dernier qui a surtout retenu l'attention du jury. Si les nouvelles technologies sont présentes au quotidien dans nos vies, pourquoi ne permettraient-elles pas d'accompagner davantage les personnes âgées ? Les innovations

modèlent le champ médical et ses pratiques. De nouvelles façons d'exercer la médecine sont donc en train de naître. Par exemple, on s'aperçoit que le développement important de la télémédecine (téléconsultation, télésurveillance, télé-expertise, télé chirurgie) peut tout modifier. Car, en plus du transfert et du partage de données, elles permettent une action directe du praticien sur le malade. Un dossier médical partagé Menton s'est associée avec la société Serviligne, qui a développé un système informatique permettant à la fois de tester la coordination autour d'un dossier médical informatique partagé (le « *PIM's* ») et de tester les prémices de la télémédecine à domicile, grâce à la visiophonie et aux périphériques médicaux associés. « *Chaque dossier est constitué d'informations et de documents médicaux, comparables, fonctionnellement, à un dossier médical personnel, à quelques exceptions près. L'utilisation de ce dossier doit permettre une meilleure coordination des intervenants sociaux et médicaux au domicile des bénéficiaires. La Ville de Menton porte un projet qui doit permettre*

d'évaluer l'efficacité de ce dispositif, tant sur le plan de la visiophonie relationnelle que sur le plan des effets directs et indirects de la coordination médicale et sociale », expliquait Jean-Claude-Guibal, heureux et fier lorsqu'il a reçu le trophée de ce concours. La Cité des citrons a donc, une nouvelle fois, démontré son implication, mais aussi son anticipation, face aux changements démographiques et à l'évolution de la pyramide des âges. 1. TIC : Technologies de l'information et de la communication.